**Introduction à la linguistique générale**

**Qu’est-ce que la linguistique ?**

Le mot *linguistique* est composé du terme latin *lingue* qui signifie « langue » et du suffixe *tique* qui signifie « science ». La *linguistique* est donc l’étude scientifique du langage humain. La *linguistique* s’intéresse aux langages des animaux, qui se rapprochent le plus du langage humain tels celui des dauphins, des abeilles et des crapauds.

**Qu’est-ce que le langage ?**

Le *langage* est l’ensemble des signes vocaux et des différents moyens de communication tels que les gestes, les mimiques, les pleurs, le rire la peinture, le cinéma…Le *langage* est une composante universelle du comportement humain. Il existe un *langage humain* mais une diversité de *langues*. Il faut différencier les termes *langage* et *langue* qui renvoient à des concepts différents.

**Quel est l’objet de la linguistique ?**

La *linguistique* a pour objet l’étude du langage de manière générale mais elle étudie surtout le langage humain. La *linguistique générale* est une linguistique qui étudie les propriétés universelles, spécifiques du langage humain.

**En quoi consiste la méthode linguistique ?**

Sa méthode est essentiellement basée sur **l’observation** et la **description** des langues. Elle n’est ni prescriptive ni normative (elle ne porte pas de jugement de valeurs) de même qu’elle n’élabore pas de hiérarchie des langues. Du point de vue de la linguistique, toutes les langues se valent.

**Quels sont les buts de la linguistique ?**

La *linguistique* a pour but **de comprendre et d’étudier de manière scientifique le fonctionnement et les fonctions d’une langue donnée** ainsi que la place qu’occupe le langage dans la vie de l’homme. La linguistique étudie prioritairement les langues vivantes sans négliger pour autant les langues mortes telles que le latin, l’hébreu, le sanskrit…

**Les différentes branches de la linguistique**

La linguistique comprend plusieurs branches qui sont :

* La phonétique

La phonétique s’occupe de l’étude scientifique des sons du langage (p. b. r. k…). Elle étudie l’émission des sons (leur production), leur perception et leurs caractères physiques.

* La phonologie

Alors que la phonétique décrit le son dans sa création, la phonologie décrit le son par rapport à un autre phonème. Elle étudie la valeur distinctive des sons (ce qui fait que deux sons sont différents) par exemple quelle est la différence entre /p/ et /b/ ?

* La morphosyntaxe

La morphologie traite de la forme des unités lexicales (genre, nombre, personne). La syntaxe étudie la fonction des mots au sein de la langue, la combinaison des termes à l’intérieur d’un énoncé. L’unité linguistique étant le morphème, nous parlerons de morphosyntaxe.

* La lexico-sémantique

La lexicologie s’occupe du lexique d’une langue ou d’un lexique particulier (lexique médical, lexique de l’astronomie….).

La sémantique étudie les rapports sémantiques des unités lexicales (synonymie, antonymie, homonymie…) dans le cadre d’un énoncé

**La grammaire traditionnelle**

* **La grammaire antique**

La grammaire antique se situe aux environs du 5ème siècle avant Jésus Christ. A cette époque, la linguistique faisait partie de la réflexion générale qui était la philosophie.

Les philosophes grecs se sont posé la question suivante : « est-ce que le langage est régi par la nature ou par la convention ? » en d’autres termes, y a-t-il un lien naturel entre la signification d’un mot et sa forme phonique ou bien le lien qui existe entre les deux parties est-il arbitraire et conventionnel donc le fait de l’homme ? Est-ce que le langage est naturel c’est-à-dire éternel et immuable donc dépassant l’existence de l’homme ou au contraire le langage est-il conventionnel ? Si l’on admet ce postulat, cela engage le résultat de l’expérience de l’homme c’est-à-dire le contrat social entre les membres d’une même communauté, de ce fait il peut être changé. A partir de cette réflexion, sont nés deux courants dont les idées étaient opposées, les *naturalistes* et les *conventionnalistes*

* Les *naturalistes* et les *conventionnalistes*

L’école *naturaliste*, avec pour chef de file Platon, avait trois arguments pour défendre sa thèse :

* L’*étymologie*

Ce mot vient du latin *etymologia* et du grec *etumos* qui signifie « vrai ». Les naturalistes ont trouvé un lien naturel entre la chose désignée et la forme phonique

Ex : craquer, tinter, coucou, cliquetis

* L’*onomatopée*

Terme qui vient du latin *onomatopoeia* et du grec *onomatopoiia* « création de mots [*onoma*] »). L’onomatopée consiste en l’analogie entre le mot et la chose désignée. Certains mots imitent la chose désignée :

Ex : cocorico ! bloum ! pouf ! crac !

Les naturalistes voyaient dans ce fait un noyau central de la langue à partir duquel la langue s’est développée.

* Le *symbolisme phonétique*

En grec, les sons de la langue sont classés en rubriques telles que doux, dur, liquide, masculin, féminin… :

Ex : le son [l] est une liquide

Les *conventionnalistes* s’opposaient aux naturalistes. Selon eux, ces faits étaient fortuits et dus au hasard. La langue est une convention entre les différents membres d’une communauté.

Après les *naturalistes* et les *conventionnalistes*, vont apparaître au 2ème siècle avant Jésus Christ les *anomalistes* et les *analogistes*. La querelle qui opposait *naturalistes* et *conventionnalistes* va continuer entre *anomalistes* et *analogistes*.

* Les *anomalistes* et les *analogistes*

Le conflit entre les deux courants va porter sur la question suivante : « la langue obéit-elle à une régularité systématique ( thèse défendue par les analogistes) ou au contraire contredit-elle l’ordre de la nature ( thèse portée par les anomalistes) ? »

Les *analogistes*  défendaient leur point de vue en mettant en exergue les régularités de la langue et consacraient leurs efforts à établir des schémas et des modèles qui permettaient d’y classer tous les mots de la langue:

Ex : la classe des pluriels : père---père**s**;enfant---enfant**s**

 la classe du féminin : ami---ami**e**;  court---court**e**

 la classe de l’imparfait : manger---mangeais ; entendre---entend**ais**

Les *anomalistes*, quant à eux, avaient le raisonnement inverse. Tout en reconnaissant l’existence de régularités, ils insistaient sur les irrégularités (les anomalies) de la langue :

Ex : exceptions du pluriel : cheval---chev**aux**; festival---festival**s**

 exceptions du féminin : cheval---**jument**; beau---**belle**

exceptions de l’imparfait : faire---fais**ais**

Les *anomalistes*, pour lesquels, la langue est un produit de la nature, la synonymie et l’homonymie étaient utilisés pour défendre leur thèse. Si la langue était d’origine humaine, elle ne comprendrait pas ce genre d’anomalies.

La querelle entre ces deux écoles n’a jamais été résolue parce qu’il y avait une confusion d’ordre méthodologique qui consistait en la confusion entre la grammaire descriptive et la grammaire normative. Les analogistes ont voulu modifier les irrégularités de la langue, les faire entrer dans des moules, des modèles sans essayer de comprendre le fonctionnement de la langue.

Au 2ème siècle avant Jésus Christ, va naître un autre courant philosophique, les *Alexandrins*, héritiers des analogistes.

* Les *Alexandrins*

Ils ont réfléchi sur le langage, poussés par deux faits :

* Une préoccupation littéraire, puisqu’on étudiait les auteurs grecs classiques.
* Les différentes conquêtes grecques ont fait que le grec était parlé partout dans l’empire grec. Il en a résulté des différences entre le grec parlé et le grec classique, notamment le grec parlé à Alexandrie. Les *alexandrins* ont eu deux idées :

a / la langue littéraire est plus correcte que la langue parlée.

b/ il faut donc protéger le grec de la « corruption » de tous les jours.

Les reproches qu’on peut leur faire sont les suivants :

a/ ils ont confondu la langue littéraire et la langue orale.

b/ ils ont nié l’évolution des langues.

Cependant les *alexandrins* ont établi de façon définitive la grammaire traditionnelle qui va parvenir jusqu’à nous, grâce à *Denis de Thrace* (170-90 av. J.C) qui est l’auteur de la *1ère grammaire occidentale* dans laquelle, il décrit les différentes catégories du discours (préposition, verbe, nom, article, conjonction…).

* La *grammaire latine*

Les grammairiens romains ont continué le travail des Grecs (dans le cadre philosophique) et cela d’autant plus facilement que, d’une part, la civilisation grecque a influencé dans son ensemble, la civilisation romaine dès le 2ème siècle avant Jésus Christ et d’autre part, les structures du latin et du grec sont assez proches mis à part quelques exceptions spécifiques aux deux langues.

Les grammairiens latins ont adopté les modèles établis par les Grecs. La grammaire latine comme celle de *Denis de Thrace* comprend trois parties :

a/ la *grammaire* c’est-à-dire l’art de bien parler et de comprendre les poètes ainsi que l’étude des lettres et des syllabes.

b/ l’étude *des parties du discours* et les *variations en genre et en nombre*.

c/ l’étude *du bon et du mauvais style*, c’est-à-dire les fautes à éviter et ce qui est recommandé. Ils nous ont laissé deux grammaires, celle de *Donatius* (IVème siècle après J.C) et celle de *Phiscien* (Vème siècle après J.C).

Ces deux grammaires sont conçues comme des manuels pédagogiques et d’enseignement. Elles ont fait autorité jusqu’au 17ème siècle.

* **La grammaire médiévale**

La *grammaire médiévale* se situe entre le 5ème et le 15ème siècle après J.C.

A cette époque, le latin était la langue d’érudition mais également la langue de la liturgie et de la diplomatie. La maîtrise de latin était un facteur de réussite et toute promotion sociale, religieuse ou politique dépendait étroitement de la connaissance de cette langue.

Les grammairiens médiévaux ont donc continué à étudier le latin et à affiner la grammaire latine tout en commençant à écrire les grammaires des langues vulgaires (langues autres que latine et grecque). L’un de ces grammairiens, *Alexandre de Villedieu* a publié en 1200 une *grammaire versifiée*.

La *grammaire médiévale* tout comme la grammaire antique est comprise dans la philosophie. L’essentiel de l’apport médiéval réside dans une théorie philosophique de la signification. Cette théorie qui s’est développée vers le 13ème siècle est appelée *grammaire spéculative* (du latin *speculum* qui veut dire « miroir »). Pour ces grammairiens, *la langue est un miroir donc elle n’est que le reflet de la réalité de l’univers.* Tout en reconnaissant les différences existant entre les langues (ce qu’ils appelaient *des accidents* du langage), les grammairiens médiévaux considéraient que le signe linguistique est lié à l’esprit de l’homme donc qu’il est universel et par conséquent que la grammaire est la même dans toutes les langues.

**III. La grammaire humaniste**

*La grammaire humaniste* se situe vers le 16ème siècle. A la renaissance, il y avait un double courant ; d’un côté, il y avait celui qui a remis à l’honneur les langues mortes telles que le grec, le latin classique et l’hébreu (l’avènement de l’imprimerie a favorisé la publication des œuvres classiques), d’un autre côté, le second courant s’est intéressé à la mise en valeur des langues vernaculaires (langues locales ou langues du pays). C’est ainsi que la Bible a commencé à être traduite dans les langues vernaculaires.

Les échanges commerciaux et les voyages se développent, voyageurs et missionnaires donnent des descriptions des langues amérindiennes. C’est le temps des dictionnaires polyglottes (en plusieurs langues) et des premières classifications des langues. On s’est mis également à étudier le français pour prouver que c’était une langue véritable en affirmant que sa grammaire était conforme à la grammaire latine (qui était la norme à l’époque). En 1530, apparaît la première grammaire française. En *1539, le français devient langue officielle de l’administration*. A la fin du Moyen-âge, on étudiait en Europe l’arabe et l’hébreu.

Au 14ème siècle déjà, ces deux langues sont reconnues officiellement, à Paris, comme étant des langues. A la fin du 16ème siècle, on fait des études de plus en plus approfondies de l’hébreu. Et pour la première fois, les savants occidentaux sont en contact avec une langue non européenne. L’étude de l’hébreu devait beaucoup aux Arabes (l’empire arabo-musulman était à son apogée, les linguistes arabes ont étudié l’hébreu pour des raisons religieuses et pour asseoir la langue arabe dans les pays conquis). Le travail des linguistes arabes a servi de modèle aux linguistes occidentaux pour l’apprentissage de l’hébreu. Au 16ème siècle, on a pensé que l’hébreu était la langue-mère ou langue originelle.

**Récapitulatif :**

La grammaire traditionnelle est née en Grèce, s’est développée à Rome puis en France et en Europe au Moyen-âge. A partir de la Renaissance, la grammaire s’est intéressée aux langues vernaculaires (langues vulgaires qui cohabitaient avec les langues dites nobles qui étaient le latin et le grec). Les grammairiens arabes se sont inspirés de la grammaire de *Denis de thrace*. Ils ont connu la grammaire traditionnelle par l’intermédiaire des Syriens (Syriaques) et plus tard en Espagne ? Leurs travaux ont à leur tour influencé ceux qui ont été faits sur l’hébreu.

* **La grammaire classique**

La *grammaire classique* se situe vers le 17ème siècle. En 1660, *Arnaud* et *Lancelot* publient **la grammaire de Port-Royal** (grammaire mentaliste) sous le titre de « **Grammaire générale et raisonnée**». Selon la *grammaire mentaliste*, le langage est la représentation logique de la pensée par les signes, donc **les structures de la langue sont le produit de la raison** et les différentes langues ne vont être que des variantes d’un même système (ceci rejoint la grammaire spéculative). Toute langue qui veut accéder au statut de langue doit obéir aux mêmes principes rationnels universels.

En France, à partir du 17ème siècle, on codifie la notion du « bel et bon usage ». Cette notion va correspondre au renforcement de la monarchie (Louis XIV) puisque la norme est le langage du roi et de ses courtisans. *Vaugelas* publie en 1647 un ouvrage intitulé « **Remarques sur la langue française** » qui va codifier ces notions de « *bel et bon usag*e ».

Le point de vue normatif va avoir une grande importance sur l’enseignement du français. *Richelieu* va fonder en 1635, **l’Académie française** (40 immortels). Son rôle est de fixer le bon usage de la langue c’est-à- dire le langage des personnes cultivées (personnes du pouvoir s’entend) et des auteurs classiques. Leur rôle est la défense de la langue (la pureté de la langue). Le premier dictionnaire de l’académie française est publié en 1694 et le dernier en 1932.

Par ailleurs, le 17ème et le 18ème siècle s’intéressent à des domaines divers tels que la phonétique, l’astronomie, la description des langues…Le grand tournant est la découverte du Sanskrit entre 1786/1816. Le contact entre l’Europe et l’Inde fait apparaître l’apparentement du latin, du grec, du sanskrit, des langues germaniques, slaves et celtiques.

**La linguistique historique**

* **La philologie comparée**

*La philologie comparée* se situe à la moitié du 19ème siècle. Pendant un demi-siècle, on a appliqué au langage, *le modèle biologique* selon lequel les langues seraient des organismes vivants qui naissent, croissent et meurent. La *philologie comparée* avait pour but de démontrer que toutes les langues étaient apparentées et se sont développées à partir d’une langue-mère qui était le sanskrit alors que jusqu’au 16ème siècle, on pensait que c’était l’hébreu, langue de l’ancien testament. Le sanskrit est une langue ancienne et sacrée de l’Inde qui a été découverte vers la fin du 18ème siècle par plusieurs érudits dont l’anglais *W. Jones*. Ce dernier émet l’hypothèse selon laquelle « *le latin, le grec et le sanskrit présentent de grandes ressemblances donc elles ont la même origine* ». Ces langues « *avaient des affinités tant dans les racines des verbes que dans la forme de la grammaire qui ne pouvaient pas être dues au simple hasard* ; *des affinités telles qu’aucun philologue ne saurait les examiner un tant soit peu sans être convaincu que ces langues dérivent d’une origine commune qui n’existe peut-être plus.* »

Parmi les fondateurs de l’école comparatiste, les Allemands *Schlegel* (1772-1829) et *Bopp* (1791-1867) et le danois *Rask* (1787-1832).

La *méthode comparatiste* consistait à *comparer les mots de deux ou plusieurs langues* (travaux sur l’anglais et l’allemand) et ont montré le degré de proximité ou de parenté entre les mots de langues différentes :

Ex : en prenants les mots suivants *mother/mutter* ; *brother/bruder* ; *son/shon*, ils se sont aperçu qu’il existait des ressemblances de sons et de forme entre eux. L’hypothèse est donc que ces mots découlent d’une forme unique et ont évolué différemment.

**II. La linguistique historique**

La *linguistique historique* se situe à la fin du 19ème siècle. Elle amorce le début de la linguistique moderne. Plusieurs faits vont préparer « *le cours de linguistique générale* » de F. de Saussure. La comparaison des langues rendait plus facile la démonstration des parentés mais la chaîne ininterrompue des textes incitait à déplacer le centre d’intérêt des recherches vers l’étude des lois qui gouvernaient le passage d’un état donné d’une langue au suivant. Ainsi naquit *la linguistique historique* qui consistait en **l’étude de l’évolution continue des langues**. Ce changement dans l’appréhension de la linguistique (1850-1875) voit le développement de la *phonétique* qui devient une science à part de la linguistique. Cette transformation s’accomplit dans les années 1875-1886 avec l’école des néogrammairiens créée par en 1875, par de jeunes linguistes allemands appelés *les néogrammairiens* dont *Whitney* qui a écrit en 1875 « **vie du langage** ». Ces derniers accordaient plus d’importance à *l’étude historique* de la langue et *à l’aspect phonétique dans l’évolution des langues* tout en refusant la reconstruction de l’indo-européen au détriment des langues plus proches (qu’ils parlent) et la notion d’évolution des langues (la langue n’est pas un organisme qui vit et se développe par lui-même mais c’est un produit de la communauté linguistique). La *phonétique* expliquait la presque totalité des changements linguistiques. La langue est une institution humaine et la linguistique est une « *science historique* ». (Hermann Paul, 1880)

L’intérêt pour les langues romanes et germaniques devient de plus en plus grand. Les romanistes travaillent dans des conditions idéales par rapport aux Indo-européanistes qui avaient des difficultés à établir l’affiliation des langues jusqu’à la langue-mère. Les romanistes avaient plus de facilités pour étudier la passage du latin aux langues qui en sont issues car ils disposaient de nombreux documents ce qui leur permettait de faire des recherches concrètes alors que les indo-européanistes ne pouvaient qu’émettre des hypothèses. Par ailleurs, l’intérêt grandissant pour les langues non écrites comme *les langues amérindiennes*, qui échappaient à la description historique, a montré les limites des modèles et des règles appliquées jusque là pour les langues indo-européennes. La création de nouvelles méthodes d’analyse s’impose.

Les chercheurs vont donc se remettre en question et vont se poser plusieurs questions :

* Quelle est la nature du fait linguistique ?
* Quelle est la réalité de la langue ?
* Comment une langue peut-elle à la fois changer et rester la même ?
* Comment une langue fonctionne-tell ?
* Quelles sont les relations entre les sons et le sens ?

A ces questions posées, *Saussure* va donner des réponses dans son *cours de linguistique générale*. Les linguistes comprennent enfin leur véritable tâche, à savoir **étudier la langue sans présupposés philosophiques, culturels ou historiques**. La linguistique n’est plus une philosophie du langage mais une **science rigoureuse et systématique**.